

PLU

Plan Local d'Urbanisme

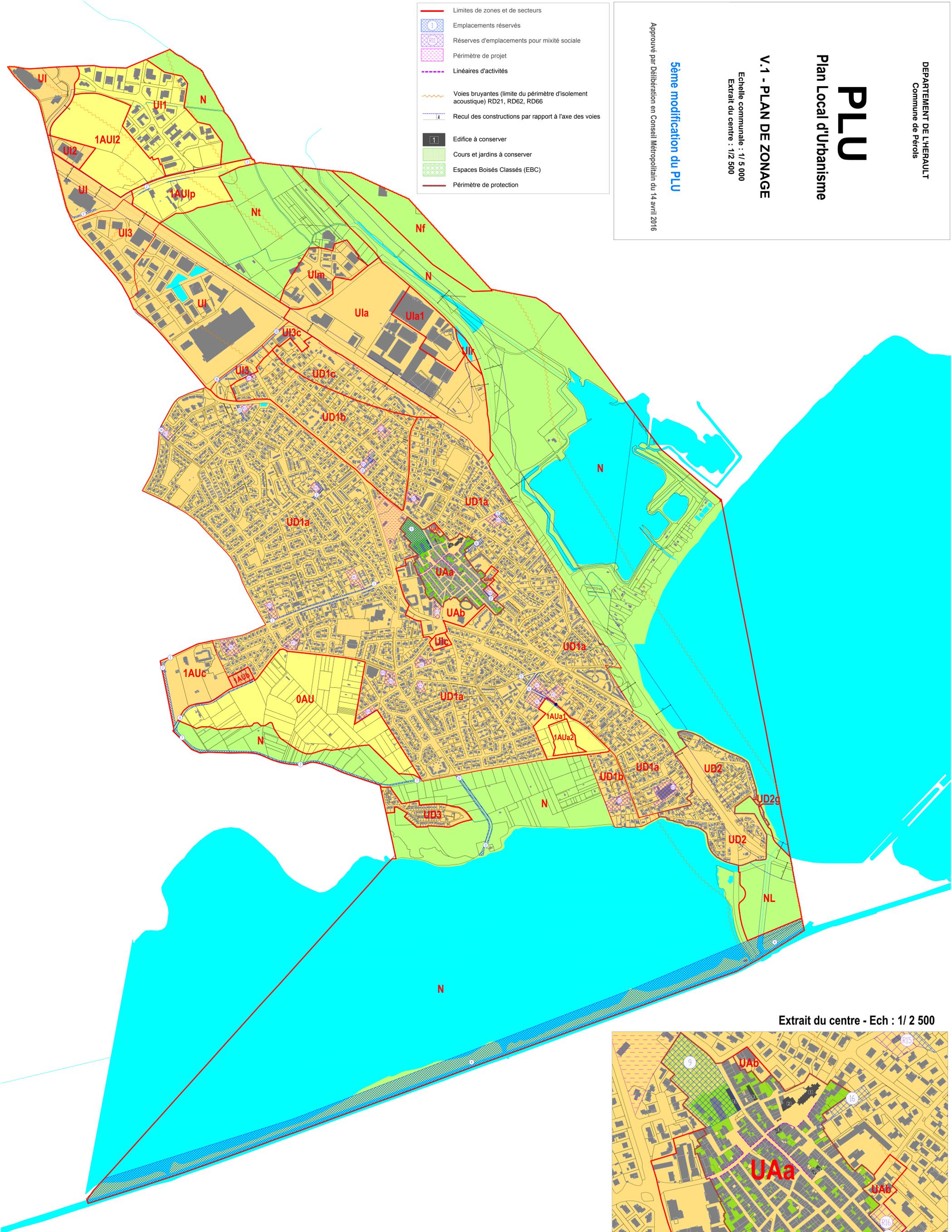
V.1 - PLAN DE ZONAGE

Echelle communale : 1/5 000
Extrait du centre : 1/2 500

5ème modification du PLU

Approuvé par Délibération en Conseil Métropolitain du 14 avril 2016

	Limites de zones et de secteurs
	Emplacements réservés
	Réserves d'emplacements pour mixité sociale
	Périmètre de projet
	Linéaires d'activités
	Voies bruyantes (limite du périmètre d'isolement acoustique) RD21, RD62, RD66
	Recul des constructions par rapport à l'axe des voies
	Edifice à conserver
	Cours et jardins à conserver
	Espaces Boisés Classés (EBC)
	Périmètre de protection



Extrait du centre - Ech : 1/ 2 500

